



IDÉES
Pour un cinéma
du grand contexte
Page C 5



SCIENCES
Fibrose kystique: la goutte qui fait
déborder la vie
Page C 6

PERSPECTIVES



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Après les élections municipales à Montréal

Les nouveaux élus prennent place dans leur royaume

Les électeurs ont reconduit Gérald Tremblay à la mairie de Montréal dimanche dernier, mais dans plusieurs arrondissements, c'est le branle-bas de combat. À l'échelle locale, de nouveaux élus s'apprêtent à s'installer au pouvoir dans leur royaume respectif, marquant le début de nouveaux régimes dans les arrondissements.

JEANNE CORRIVEAU

Les élections municipales de dimanche ont permis l'entrée en scène de nouvelles figures dans le paysage politique montréalais. Si Gérald Tremblay a réussi à maintenir ses troupes dans les arrondissements des anciennes villes de banlieue, il a perdu du terrain dans les quartiers centraux où les partis d'opposition ont mis la main sur des postes stratégiques. Deux candidats indépendants ont même réussi à se faufiler, l'une dans Outremont, l'autre dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Dans le Plateau-Mont-Royal, les candidats de Projet Montréal ont fait un score parfait, raflant tous les sièges de l'arrondissement. C'est un nouveau régime qu'on s'apprête à instaurer. A peine remis de sa victoire — à laquelle il n'avait

jamais osé croire —, Luc Ferrandez se prépare à ses nouvelles fonctions.

Consultant en management et ex-conseiller principal en communication chez Hydro-Québec, M. Ferrandez a remporté la mairie, défaisant l'une des vedettes de Gérald Tremblay, Michel Labrecque. Avant même d'être assermentés, les nouveaux élus ont rencontré la directrice de l'arrondissement, question de se familiariser avec les dossiers qui les attendent et de discuter du budget qu'il faudra adopter sous peu. «*La directrice Isabelle Cadrin nous a accueillis à bras ouverts, explique M. Ferrandez. Mais elle nous a dit que la direction de l'arrondissement avait le devoir de réalisme. On lui a répondu que nous, on avait le devoir du changement.*» Les candidats, qui ont notamment fait campagne sur l'apaisement de la circulation, soutiennent qu'ils tenteront, dès le printemps, de

mettre à exécution leurs promesses à cet égard.

Luc Ferrandez a aussi visité le bureau qu'il occupera sous peu. «*C'est très grand. Mme Fotopoulos avait un cabinet de mairesse immense. On va réformer ça, mais sans coûts. Ce sera un changement significatif et symbolique*», a-t-il fait savoir.

Le château fort d'André Lavallée

De son côté, François Croteau n'a jamais fait de politique municipale. Chargé de cours à l'UQAM, il se retrouve du jour au lendemain propulsé au poste de maire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie sous la bannière de Vision Montréal, le parti de Louise Harel. C'est lui qui devra chausser les souliers d'André Lavallée, un vétéran de l'équipe de Gérald Tremblay qui a essuyé un cuisant revers dimanche dernier. Dans cet arrondissement tous les candidats d'Union Montréal ont été éjectés, et désormais majoritaire, Vision Montréal comptera dans ses rangs Pierre Lampron et Elaine Ayotte, qui cohabiteront avec deux élus de Projet Montréal. François Croteau n'a pas voulu accorder d'entrevue au *Devoir*, estimant qu'il était



Gilles Deguire
- 60 ans
- Maire de l'arrondissement de Montréal-Nord
- Union Montréal
- Ex-policier au Service de police de la Ville de Montréal



Luc Ferrandez
- 47 ans
- Maire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- Projet Montréal
- Consultant en management



François Croteau
- 37 ans
- Maire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie
- Vision Montréal
- Chargé de cours à l'UQAM

trop tôt pour commenter son imminente accession à la mairie de cet arrondissement.

Dans l'est de la ville, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles est aussi passé aux mains de Vision Montréal même si le nouveau maire de l'arrondissement, Joe Magri, fait partie de l'équipe d'Union Montréal. Réélue dans son district, la conseillère de Vision Montréal, Suzanne Décarie, admet qu'elle devra s'habituer à son nouveau statut de membre d'une équipe majoritaire. Elle se méfie toutefois d'éventuelles tentatives de camp adverse pour attirer des conseillers et de possibles défections, comme ce fut le cas au cours des dernières années. «*Joe Magri nous a déjà tous appelés pour soi-disant prendre un café*», relate-t-elle.

Dans Outremont, une candidate indépendante a créé une brèche en se faisant élire dans le district électoral de Josephs-Beaubien, délogeant Claude B. Piquette. Ex-conseillère municipale dans les années précédant les fusions, Céline Forget est aussi une citoyenne engagée qui assiste de façon systématique aux séances du conseil d'arrondissement, où tous les sièges sont détenus par Union

Montréal depuis huit ans.

Bien que consciente du pouvoir limité qu'elle détiendra au sein de l'équipe d'élus, Mme Forget croit tout de même que sa présence obligera l'administration à plus de transparence. A titre d'exemple, elle cite l'épisode du Centre communautaire intergénérationnel, un projet dont les coûts ont explosé. «*Les élus ont mis beaucoup de temps à avouer le coût total du projet. Ils ont toujours nié les chiffres que nous avançons, mais ils ne pourront plus faire ça parce qu'ils savent que désormais, parmi les élus, quel qu'un aura l'information. S'ils cachent des informations, moi, je les dévoilerai. Alors, c'est un rôle de chien de garde que j'aurai*», explique-t-elle.

Un autre candidat indépendant a réussi à se tailler une place dans l'ouest de l'île. Il s'agit de Jacques Cardinal, ancien maire de Sainte-Geneviève, qui a décroché un poste de conseiller dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Cohabitation

La composition des arrondissements du Sud-Ouest et d'Ahuntsic-Cartierville sera plus bigarrée puisque les trois partis

ont réussi à y faire élire des candidats. Dans le Sud-Ouest, Benoît Dorais, de Vision Montréal, a remporté avec une faible marge la mairie, alors que dans Ahuntsic-Cartierville, la victoire est allée à Pierre Gagnier, candidat de Projet Montréal et ancien conseiller municipal de 1990 à 1998. Bien que Montréal-Nord soit resté aux mains d'Union Montréal, Gilles Deguire, un ancien policier, succédera à Marcel Parent qui a pris sa retraite.

Ville-Marie appartient à une classe à part, car la loi 22 adoptée en juin 2008 a entraîné l'abolition du poste de maire d'arrondissement. C'est le maire de Montréal, Gérald Tremblay, qui dirigera l'arrondissement avec deux membres de son équipe qu'il désignera sous peu, ainsi que les trois conseillers élus localement. Les électeurs ont choisi d'être représentés par des membres des trois partis puisque Sammy Forcillo, d'Union Montréal, Pierre Mainville, de Projet Montréal, et François Robillard, de Vision Montréal, ont décroché un siège.

Les nouveaux élus seront assermentés jeudi et devront aussitôt se plonger dans les chiffres puisque la fin de l'année coïncide avec l'adoption des budgets.

Le Devoir



PERSPECTIVES

Lettre
à mon maire

GIL COURTEMANCHE

Cher Gérard. On sera surpris que je te tutoie, mais on se connaît depuis des décennies puisque nous étions dans la même classe au collège. Je précise pour les lecteurs que nous ne sommes pas des amis qui se fréquentent régulièrement et que je ne t'ai jamais conseillé. De plus, j'avais appelé à voter pour Projet Montréal plutôt que pour ton parti. Mais je ne suis pas mécontent de ta réélection. Nous partageons sur la structure de Montréal et les pouvoirs des arrondissements les mêmes vues.

Quelques semaines avant le vote nous avons discuté durant une bonne heure. Tu étais venu t'asseoir au bar où je prenais un verre et, avec la gentillesse et la générosité qui te caractérisent, tu t'étais enquis de ma santé, de mes projets avec une sincérité qui m'avait touché.

Puis, tu avais dit: «Gil, je te respecte pour ta franchise. Que penses-tu vraiment de moi comme maire?» Pour résumer, je t'avais répondu que tu étais trop gentil, qu'on n'avait pas l'impression que tu étais vraiment un leader, un chef. Je t'avais dit que tu semblais trop souvent indécis et sans passion. J'avais ajouté que tu paraissais mené par les événements, toujours en réaction, jamais celui qui prend l'initiative. Tu avais répondu humblement (l'humilité est une de tes très grandes qualités) que j'avais un peu raison, mais que cette époque était terminée et que ta passion, c'est le mot que tu as employé, ta passion pour Montréal apparaîtrait dorénavant avec toute la force que tu ne parvenais pas jusqu'ici à transmettre efficacement.

C'est ce que j'attendais quand tu as donné ta première conférence de presse. J'espérais que tu frappes un grand coup et que tu dises haut et fort: «Plus jamais comme avant. Je vais mettre sur pied une administration tout à fait nouvelle, exemplaire, rigoureuse, et rallier l'ensemble des forces vives, y compris celles de l'opposition.» Tu t'es contenté d'annoncer quelques décisions qui n'avaient rien pour annoncer un souffle radicalement nouveau. Je n'ai pas senti que ta promesse défilait devant moi d'électrochoc.

Parce que, cher Gérard, tu as besoin d'avoir autour de toi du sang neuf et progressiste. La démocratie, dans son aveugle cruauté, t'a fait un mauvais sort. Elle t'a privé de personnes qui auraient pu t'aider à amorcer le tournant dont notre ville a besoin. La perte de Diane Lemieux, d'André Lavallée, de Robert Pilon et de Michel Labrecque te laisse avec un entourage composé surtout de barons traditionnels, comme Claude Dauphin et Sammy Forcillo, qui s'accrochent depuis des décennies de l'opacité et du copinage que tu dénonces et veux réformer.

Tu m'as dit souhaiter une ville à taille humaine, une meilleure efficacité des services de proximité, une ville verte qui accueille, avant les autos, piétons et cyclistes, une ville qui évolue sous le signe de la culture et de la participation. Autour de toi, il reste encore quelques personnes qui entretiennent ces mêmes idéaux. Je pense à Hélène Fotopulos, à Marvin Rotrand et à Michael Applebaum, mais de toute évidence le compte n'y est pas. Tu as besoin de plus de forces fraîches.

J'ai parlé plus haut de ton humilité et de ton honnêteté. Tu conviendras avec moi, même si tu détiens la majorité au conseil municipal et dans les arrondissements, que 38 % des suffrages exprimés, cela ne constitue pas un sacre royal et ne te donne pas un mandat fort et populaire. Or, je l'ai évoqué la semaine dernière, Montréal fait face à des défis complexes dans plus d'un domaine, des défis qu'il faudra relever en associant au processus de décision de larges pans de la société montréalaise. Je pense en particulier au dur travail d'organiser un développement durable, à la nécessaire consolidation des arrondissements, à la mise en place du plan de transport, à la revitalisation des quartiers, au réaménagement du centre-ville, au développement de la démocratie participative. Tes appuis et ta majorité viennent en majeure partie des villes fusionnées, qui entretiennent des liens émotifs plutôt ténus avec le Montréal historique. Tu m'as demandé des conseils lors de cette conversation. Conseils que tu as plus ou moins acceptés. Je te conseille aujourd'hui d'élargir ta base «montréalaise» en tendant la main à une partie de l'opposition qui partage une bonne part de tes objectifs. Je te conseille de faire preuve d'audace et d'imagination en engageant des négociations avec Projet Montréal pour jeter les bases d'une administration de coopération et de consensus.

Richard Bergeron a ouvert la porte à une collaboration structurée. Sans parler de coalition formelle, il a en fait évoqué un gouvernement de coalition. Je crois le temps venu de remettre le principe qui fait en sorte que le pouvoir est légitime quand on détient la majorité des conseillers. En collaborant avec Richard Bergeron, tu augmenterais ta légitimité, ton efficacité et ton bassin de personnes compétentes et progressistes. Je sais, Gérard: tu es plus un homme de prudence que d'audace, mais une fois n'est pas coutume. Et puis, tu prendrais peut-être goût à l'audace et à l'imagination, les deux choses qui manquent le plus désespérément à cette ville.

P.S.: Louise Harel a fait une proposition intéressante en réclamant que les contrats soient étudiés par les commissions avant d'être envoyés au comité exécutif. Pourquoi n'as-tu pas sauté sur l'occasion et annoncé que dorénavant il en serait ainsi?

Bogotá dans la mire
de la Cour pénale internationale

La CPI pourrait s'emparer de nombreux cas d'exaction non traités par la Colombie

MICHEL TAILLE

Carmenza Gomez a le regard lointain, le visage fermé de ceux qui ont beaucoup perdu. Dans le parc d'un quartier de Soacha, l'immense banlieue déshéritée de Bogotá, elle raconte comment son fils a disparu, un soir d'août 2008. Deux hommes bien vêtus et une femme «très belle», rencontrés devant un café du dédale de ruelles poussiéreuses, venaient de lui proposer un boulot bien payé sur la côte caribéenne. «Dis au revoir à maman de ma part, je pars travailler», prend-il juste le temps de lancer à son frère. Le surlendemain, à l'aube, à vingt heures de route de là, l'armée présentait son corps et celui de deux de ses voisins comme ceux de guérilleros tués au combat. «Il avait reçu sept balles, puis un coup de grâce», constatera la mère lors de l'exhumation. Le cas des trois amis n'était que le premier d'une longue série de scandales: aujourd'hui, la justice colombienne enquête sur 2000 de ces civils pauvres, recrutés avant d'être abattus par des militaires soucieux de «faire du chiffre». Leur dossier pourrait être l'un des premiers ouverts par la Cour pénale internationale (CPI) dans le pays andin.

Un pays déchiré

Dimanche, le tribunal de La Haye a en effet levé l'exception de sept ans invoquée par Bogotá pour les crimes de guerre, lors de son adhésion au traité de Rome en 2002. Toute nouvelle exaction de ce type sera désormais du ressort des procureurs de La Haye, déjà compétents depuis 2002 pour les génocides et les crimes contre l'humanité — une soixantaine de dossiers seraient en attente d'examen. Si la justice colombienne, engorgée, tarde ou se refuse à juger les responsables, la CPI pourra donc se saisir de ces affaires.

Dans ce pays aux campagnes déchirées par le conflit entre guérillas marxistes, milices privées et militaires, et où l'impunité frôle les 95 %, les autorités joueraient gros. «Plusieurs affaires pourraient remonter très haut, à la tête de l'État», avance Alirio Uribe Muñoz, membre du collectif d'avocats José Alvear Restrepo, qui a présenté plusieurs dossiers à la CPI. Dans l'affaire des «civils tués au combat», comme le fils de Carmenza Gomez, c'est un décret ministériel qui est mis en cause, pour avoir instauré un système pervers de récompense des forces de l'ordre pour chaque «terroriste abattu». Les exécutions, qualifiées de «systématiques» par un rapporteur de l'ONU, «se sont répétées suivant un schéma établi dans tout le pays», observe Ivan Cepeda, dirigeant du Mouvement des victimes de crimes d'État. Cela les apparente à un crime de guerre, voire contre l'humanité.

Le gouvernement compte sur l'action rapide de la justice locale pour éviter une intervention de la CPI. «Les institutions colombiennes ne ressemblent en rien à celles, précoces, de la plupart des pays sous la loupe de la Cour pénale internationale», a estimé Francisco Lloreda, ambassadeur colombien à La Haye. Certains coupables d'assassinats ont effectivement été condamnés. Mais ils n'étaient que de simples exécutants, rétorquent les avocats des victimes. Ces derniers critiquent les manœuvres du pouvoir pour retarder les procédures, pendant que les proches des victimes subissent menaces et agressions.

Un autre fils de Carmenza Gomez a été as-



Hector Usuga transporte le cercueil de son frère Carlos, après les funérailles. Son frère est décédé de la même façon que plus de 2000 autres civils, recrutés avant d'être abattus par des militaires.

sassiné de deux balles, à bout portant, en février. «L'ainé menait sa propre enquête, raconte sa mère. Des inconnus l'avaient déjà jeté d'un pont.» Un mois plus tard, deux motards casqués ont intercepté la mère d'une autre victime de Soacha, Maria Sanabria, qui portait un t-shirt floqué du portrait de son fils mort. Saisie par les cheveux, la tête frappée contre un mur, elle a entendu les cris dans un brouillard: «Arête tes dénonciations, vieille vache; tu crois que c'est un jeu?»

Aveux

D'autres dossiers susceptibles d'intéresser la CPI peuvent inquiéter le pouvoir. Lors de ses deux visites en Colombie, le procureur de la CPI, l'Argentin Luis Moreno Ocampo, s'est notamment montré déterminé à déboucher les véritables responsables des tueries commises par les milices paramilitaires. Ces groupes illégaux anti-guérilla, officiellement dissous depuis 2006, ont bénéficié pendant des années de la complicité et du financement des élites politiques et économiques. Le processus de démobilisation, qui devait garantir des peines réduites en échange d'aveux complets, n'a encore abouti à aucune condamnation de commandants. Des dizaines de parlementaires font certes l'objet d'enquêtes de la Cour suprême colombienne pour leur collusion avec les milices, et certains ont même été condamnés. «Mais ils risquent de ne pas purger plus de deux ans de peine effective, ce que la CPI peut juger dérisoire au regard des crimes commandités», relève l'avocat Alirio Uribe Muñoz. Le procureur, selon certaines sources, s'intéresserait à l'ex-sénateur Mario Uribe, cousin et allié politique de longue date du président, Alvaro Uribe.

Jusqu'ici, le pouvoir fait mine de balayer les craintes. Pour l'ambassadeur Lloreda, la pleine

entrée en vigueur de la CPI est surtout «un nouvel avertissement aux groupes armés illégaux». Les guérillas des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et de l'Armée de libération nationale (ELN), tout comme les héritiers des paramilitaires, qui forment aujourd'hui une myriade d'armées privées, pourraient en effet facilement atterrir sur le banc des accusés de La Haye. Outre les expulsions de paysans et l'enrôlement d'enfants soldats, ils risquent des poursuites pour le recours systématique à l'enlèvement de civils, parfois suivi d'exécutions. L'association Pais libre a soumis à La Haye un dossier pour démontrer que ces rapt ont pris un caractère de crime contre l'humanité, suffisamment étendu pour faire «colapser la justice colombienne».

Alertés, des émissaires des FARC auraient contacté des organisations internationales à Bogotá pour connaître l'étendue de leur responsabilité. «Dans leurs communiqués, ils affirment ne détenir en captivité que neuf civils, pour nier le caractère généralisé de leurs crimes et échapper à la CPI», constate la juriste de l'association Pais libre, Adriana Caicedo.

Cette peur de la CPI, malgré les discours officiels, a aussi gagné les autorités: les partisans du président Uribe militent pour une loi enjoignant à l'État d'assurer la défense des militaires inquiétés à La Haye, et l'état-major a multiplié les sensibilisations au droit international humanitaire. Dans les quartiers pauvres de Soacha, la CPI semble avoir déjà eu un effet dissuasif: selon l'organisation jésuite Cinep, les cas d'exécutions de civils se sont enfin effondrés cette année, avec quatre victimes dans tout le pays. Trop tard pour les fils de Carmenza Gomez, juste à temps pour ses voisins.

Libération

Bande de Gaza

«Le bilan de Mahmoud Abbas est totalement catastrophique»

Aujourd'hui, les observateurs se demandent ce qu'il adviendra des élections annoncées récemment par Mahmoud Abbas. Ainsi, Jean-François Legrain, chercheur au CNRS et auteur de l'ouvrage *Les Palestiniens du quotidien. Les élections de l'autonomie, janvier 1996* (Beyrouth, Cermoc, 1999), doute fort de la tenue du scrutin. Nous l'avons rencontré.

Ce n'est pas la première fois que Mahmoud Abbas menace de jeter l'éponge. Quel est le sens aujourd'hui de cette déclaration?

Soit Mahmoud Abbas a bel et bien décidé de se retirer, soit il s'agit d'un coup de poker politique. Faute d'un accord préalable avec le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, les élections ont très peu de chances de se tenir en janvier 2010. Son annonce peut avoir valeur d'avertissement à l'attention des États-Unis après la défaite enregistrée par l'Autorité palestinienne sur la question du gel de la colonisation. Mais si Mahmoud Abbas espère reprendre la main, il aura fort à faire pour retrouver un semblant de légitimité. Accusé d'avoir retardé un vote onusien sur le rapport Goldstone à propos de la guerre



Mahmoud Abbas a annoncé jeudi à son entourage politique qu'il ne serait pas candidat à sa propre succession lors des élections générales du 24 janvier.

de Gaza, son image a considérablement souffert de l'enlisement des négociations avec Israël, de la corruption endémique de son mouvement [le Fatah] et des dissensions persistantes entre les factions palestiniennes.

Qui pourrait lui succéder à la tête de l'Autorité palestinienne?

Comme je vous le disais, la tenue d'un scrutin en janvier pro-

chain reste très hypothétique. Si ces élections n'ont pas lieu, je pense qu'un comité de salut public de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) sera mis en place pour prendre en charge les affaires de la Cisjordanie. Le mieux placé pour diriger un tel organe serait Mohammed Dahlan. Proche de Mahmoud Abbas, il a le soutien des Américains. Mais Jibril Rajoub a également ses chances. Moins haï que

Dahlan [ancien homme fort du Fatah à Gaza], il a conservé des liens avec la bande de Gaza à l'époque où il était le président de l'Association palestinienne de football et son frère est député du Hamas. Enfin, bien sûr, on peut compter sur Marwan Barghouti, qui purge une peine de prison en Israël. Même si je pense que sa popularité est surévaluée et que cette image de sauveur de la nation est très artificielle, c'est un concurrent sérieux.

Quel bilan dressez-vous de ces cinq années de présidence?

Un bilan totalement catastrophique. Je ne vois aucun point positif à souligner. Gaza et la Cisjordanie sont séparées politiquement et humanitairement. Les négociations avec Israël sont au point mort. L'Autorité palestinienne a régressé au point de se retrouver dans l'état de l'OLP avant la guerre de 1967. Affaiblie, elle est redevenue une caisse de résonance des intérêts divergents des États arabes et des puissances occidentales. Tout le travail mené dans les années 1960 et 1970 pour que l'OLP soit le représentant unique et légitime du peuple palestinien a sombré. Aujourd'hui, c'est une coquille vide qui s'aligne sur la politique du Fatah.

Libération

PERSPECTIVES



SHAUN BEST REUTERS

Selon des données obtenues récemment par la chaîne CTV en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, 97 personnes ont été blessées sérieusement ou tuées par des policiers en devoir au Québec entre 2003 et 2006. Un seul agent de la SQ a été formellement accusé de conduite dangereuse ayant causé la mort et des lésions corporelles et de négligence criminelle, pour être finalement acquitté.

La police qui aimait trop la police

Citoyens et policiers ne sont pas tous égaux dans les enquêtes impliquant la police

Une semaine de travaux et d'innombrables questions. L'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva a donné jusqu'ici un bien mauvais image des enquêtes sur la police. Un malaise récurrent, difficile à dissiper, qui touche d'autres corps de police.

BRIAN MYLES

De toutes les perles entendues la semaine dernière à l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva, celle de l'enquêteur principal de la Sûreté du Québec (SQ), Bruno Duchesne, sur l'honnêteté immanente des policiers, est la plus symptomatique des limites des enquêtes des policiers sur leurs pairs.

Questionné longuement sur les raisons pour lesquelles les deux policiers impliqués dans la mort de Fredy Villanueva (Jean-Loup Lapointe et Stéphanie Pilote) n'avaient pas été séparés après la fusillade pour prévenir une éventuelle contamination de leurs témoignages, M. Duchesne s'est montré d'une candeur et d'une franchise qui sont tout à son honneur.

«J'avais pas peur qu'ils se contaminent. Les policiers, on est réputés honnêtes», a dit M. Duchesne, un policier d'expérience qui, le soir du 9 août 2008, dirigeait sa toute première enquête sur une mort d'homme impliquant des policiers.

L'état d'esprit de M. Duchesne a suscité un malaise. Au terme de la première semaine d'audiences, Alain Arsenault, l'avocat de Jeffrey Sagor-Metellus (un jeune blessé), a parlé d'un cas «d'aveuglement volontaire». De son côté, Jean-Paul Brodeur, professeur en criminologie de l'Université de Montréal, voit dans cette enquête la manifestation d'une «vision en tunnel disculpatoire». «Dans une certaine mesure, ils [les enquêteurs de la SQ] y vont avec une main de chiffon dans un gant de velours. Il n'y a pas de fer là-dedans!», affirme M. Brodeur.

La «vision en tunnel» opère souvent de sa logique pernicieuse dans les condamnations injustifiées. Elle se décrit comme une situation où les policiers sont tellement convaincus de la culpabilité d'un suspect qu'ils finissent par ignorer toute autre piste. Ils vont rechercher les preuves attestant sa culpabilité en écartant celles qui pourraient prouver son innocence. La vision en tunnel est un phénomène dont les policiers sont aujourd'hui conscients. On leur apprend à éviter de tomber dans ce panneau.

Dans les enquêtes impliquant des policiers, il semble que cette prudence soit mise au rancart. Selon M. Brodeur, c'est comme si les enquêteurs étaient dans la logique «d'un tunnel creusé conduisant directement vers une disculpation des policiers». «Il y a deux façons de ruiner une enquête: soit en interprétant tout en vertu d'une présomption de culpabilité, soit en interprétant tout en vertu d'une présomption de non-culpabilité. Or le but d'une enquête, c'est de ne pas avoir de prédispositions», explique M. Brodeur, directeur du Centre international de criminologie comparée à l'Université de Montréal.

De la parole aux gestes

Durant son témoignage à l'enquête du coroner ad hoc André Perreault, le policier Duchesne a maintes fois répété qu'il avait enquêté avec diligence, sans préjuger de ce qui s'est passé le soir du 9 août 2008, quand Jean-Loup Lapointe a tué Fredy Villanueva et blessé deux autres jeunes, invoquant la légitime défense (il dit avoir craint pour sa vie et celle de son équipière).

En dépit de ces justifications a posteriori, le voile de suspicion sur l'affaire Villanueva n'a pu être dissipé. Les certitudes suivantes ont été éta-

blies devant M. Perreault:

■ les policiers Lapointe et Pilote n'ont pas été séparés; ils ont même rencontré deux délégués de la Fraternité des policiers dans les heures qui ont suivi le drame de Montréal-Nord;

■ la SQ n'a pas cherché à rencontrer les policiers le soir même;

■ sur recommandation du procureur François Brière (celui-là même qui supervisait l'équipe de procureurs ayant passé la preuve en revue), la SQ a décliné une offre faite par Stéphanie Pilote et son avocat pour être rencontrés une semaine plus tard. On a préféré attendre le rapport d'événement de la policière;

■ la SQ a attendu une semaine avant de considérer Jean-Loup Lapointe comme un suspect, après avoir reçu le rapport de l'agente Pilote. Même lorsqu'il est devenu clair que celle-ci n'était pas un suspect, la SQ n'a pas cherché à obtenir une déclaration de sa part (son rapport suffisait);

■ le SPVM n'a pas suivi ses propres règles internes sur l'application d'une politique ministérielle le soir du 9 août 2008. Des informations inexacts ont été acheminées à la SQ sur les circonstances de l'intervention ayant entraîné la mort de Villanueva. La présence sur les lieux d'un témoin potentiellement important (la conjointe du superviseur René Bellemare) a été cachée à la SQ jusqu'au 1^{er} septembre.

Le criminologue Jean-Paul Brodeur reste prudent dans ses commentaires, étant donné que l'enquête du coroner est encore loin d'être complétée. Mais selon lui, les enquêtes de la police sur la police «ont commencé à montrer clairement leurs limites» dans cette affaire. De simples citoyens mêlés à une fusillade ne bénéficient pas d'un traitement similaire. Les témoins sont isolés et rencontrés rapidement par les policiers, explique-t-il. Qu'il suffise de rappeler que sept homicides sur dix ont été résolus en moins de 24 heures par le SPVM, de 1990 à 2002, selon les travaux de M. Brodeur.

«Il semble que ce soit une enquête qui s'est déroulée sous haute surveillance de plusieurs groupes de pouvoir. J'espère que les travaux de M. Perreault vont pouvoir démontrer lesquels», affirme M. Brodeur.

Problème d'image

Peu importe les circonstances, les enquêtes de la police sur la police demeurent suspectes. Même quand un policier n'a rien à se reprocher, sa crédibilité et celle de son service sont entachées par cette politique ministérielle en vertu de laquelle la SQ enquête sur le SPVM, et vice-versa, au terme d'une intervention policière qui a fait des morts ou des blessés.

Dans un rapport d'analyse comparée des violences urbaines que le SPVM a commandé au Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) au lendemain des émeutes de Montréal-Nord, des chercheurs ont souligné à juste titre les effets néfastes de ces enquêtes.

En raison de leur longueur, ces enquêtes finissent par instiller «un doute dans l'opinion publique». Celle-ci en vient «à soupçonner que la raison de la longueur des enquêtes tient au fait que l'on ramasse tous les éléments qui peuvent être invoqués pour disculper les policiers impliqués (des collègues)», affirment les auteurs (Jean-Paul Brodeur, Massimiliano Mulone, Frédéric Ocqueteau et Valérie Sagant).

La lenteur des enquêtes est d'autant plus surpre-

nante que les auteurs des homicides sont connus. «En acceptant d'être traitée différemment, la police dessert sa propre image et affaiblit la confiance du public envers elle», observent les auteurs.

Ce n'est pas la première fois que se posent les problèmes d'application de la fameuse «politique ministérielle» de la Sécurité publique. Selon des données obtenues récemment par la chaîne CTV en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, 97 personnes ont été blessées sérieusement ou tuées par des policiers en devoir au Québec entre 2003 et 2006. Un seul agent de la SQ a été formellement accusé de trois accusations de conduite dangereuse ayant causé la mort et des lésions corporelles et de négligence criminelle, pour être finalement acquitté. Il avait bloqué la route d'un quatre-roues avec son véhicule de patrouille, et le conducteur avait été tué lors de l'impact.

Le phénomène n'est pas unique au Québec. En Colombie-Britannique, la GRC est montrée du doigt dans la mort de Ian Bush, Kevin St-Arnaud et Robert Dziekanski, comme le rapportait récemment l'émission W5, à CTV.

La Couronne disposait de preuves contredisant la version des policiers dans ces trois affaires distinctes, mais aucune accusation n'a été portée contre eux. Bush a été atteint d'une balle derrière la tête, en cellule, par un policier qui disait avoir été pris par derrière et étranglé. Pourtant, il est ressorti de l'altercation mortelle sans aucune trace de sang sur ses vêtements, une situation jugée impossible par un expert en balistique.

St-Arnaud a été abattu par un autre policier qui affirmait avoir tiré pour se défendre après être tombé sur la glace. La balistique et le témoignage de sa collègue suggéraient plutôt qu'il était debout lorsqu'il a ouvert le feu. Quant à Dziekanski, la planète connaît les images de sa mort tragique, filmée par un vidéaste amateur.

Tués après avoir reçu cinq décharges de Taser, il ne correspondait pourtant pas du tout à l'image du fou furieux incontrôlable que la GRC a voulu donner de lui. Armé d'une simple agrafeuse, il semblait plutôt confus, craintif, et frustré quand les policiers se sont jetés sur lui.

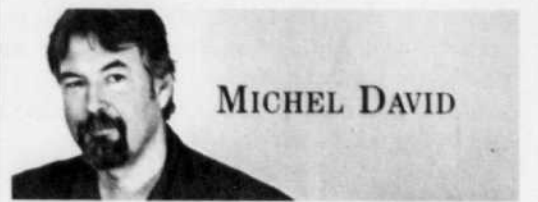
Autant d'affaires de légitime défense, présentées comme telles par des policiers et acceptées comme telles par la Couronne de la Colombie-Britannique.

Les solutions de rechange ne sont pas aussi simples qu'elles le paraissent à première vue. Le modèle ontarien, souvent cité en exemple, connaît lui aussi des ratés. L'Ontario s'est doté d'une Special Investigation Unit (SIU), une équipe d'anciens policiers qui enquête sur les affaires de mort d'homme. L'ombudsman de la province a critiqué le mode de fonctionnement et le manque d'impartialité et de transparence de la SIU, à qui l'on impute une trop grande complaisance à l'égard des policiers.

En 2006-07, la SIU a enquêté sur 238 incidents ayant causé la mort ou des blessures dans le cadre d'opérations policières. Dans 97 % des cas, les policiers mis en cause ont été innocentés. Un résultat en tous points analogue à celui constaté par CTV au Québec.

Chose certaine, si l'enquête du coroner sur la mort de Villanueva continue sur sa lancée, la société québécoise ne pourra faire l'économie d'un débat difficile sur cette question déchirante: qui doit policer la police?

Le bal des hypocrites



MICHEL DAVID

Le dernier, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de la tuerie de l'École polytechnique, le lieutenant de Jack Layton au Québec, Thomas Mulcair, toujours prêt à défendre les «valeurs québécoises», avait critiqué avec la fougue qu'on lui connaît l'inaction du gouvernement Harper en matière de contrôle des armes à feu.

Il serait plus exact de dire que tous les efforts des conservateurs depuis leur arrivée au pouvoir en 2006 ont visé à démanteler le registre institué par le gouvernement Chrétien. Ils n'y sont pas encore parvenus, mais ce n'est pas faute d'avoir essayé.

M. Mulcair, qui s'empresse généralement de sauter sur le premier micro, est demeuré bien discret depuis mercredi, quand douze de ses collègues du NPD ont joint leur voix à celles des conservateurs pour approuver en deuxième lecture un projet de loi qui, en ce vingtième anniversaire du drame de Polytechnique, prévoit l'émasculation du registre.

«Certains de nos députés voteront [pour le démantèlement], de manière à envoyer ce projet de loi en comité», avait expliqué M. Layton. Doit-on comprendre qu'ils ont appuyé le projet afin de mieux le rejeter plus tard? Le chef du NPD a parfaitement le droit de renier ses principes parce que son intérêt politique du moment le commande, mais il devrait nous épargner l'injure de nous prendre pour des valises.

Dans le cas de Michael Ignatieff, personne ne devrait être surpris. Au cours des six derniers mois, cet intellectuel célèbre a largement fait la preuve qu'il est surtout une brillante girouette, ce qui explique en bonne partie sa chute dans les sondages.

M. Ignatieff a qualifié le projet conservateur de «mischief», qu'on pourrait traduire par «malveillance». Pourtant, il a laissé huit de ses députés l'appuyer. On peut reprocher bien des choses à Stephen Harper, mais il a au moins de la suite dans les idées.

◆ ◆ ◆

La tradition parlementaire voulant qu'un projet de loi privé donne lieu à un vote libre semble en être une à géométrie variable. Tous les députés du Bloc québécois ont voté selon la ligne du parti.

Une autre tradition veut que, dans le cas où un député de l'opposition se voit forcé de s'absenter au moment d'un vote, un député ministériel s'abstienne également de voter pour maintenir l'équilibre des forces en présence.

Mercredi, le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Guimond, qui croyait avoir contracté le virus H1N1, voulait éviter de contaminer ses collègues de la Chambre des communes, mais le gouvernement a refusé le pairage. Apparemment, tous les députés conservateurs étaient trop anxieux d'enregistrer leur vote.

Bien sûr, le registre des armes à feu est contesté dans certaines régions rurales, comme c'est le cas du droit à l'avortement, du mariage gai ou du bilinguisme. Quand les intérêts supérieurs de la société sont en cause, l'hypocrisie et la compromission n'ont cependant pas leur place.

Personne ne prétend que le registre va prévenir tous les meurtres, mais les corps policiers sont unanimes à dire que sa création a fait diminuer substantiellement le nombre de décès par balle. Sur ce point, on peut leur faire confiance.

◆ ◆ ◆

Au Québec comme ailleurs au pays, il y a des chasseurs que l'obligation d'enregistrer leurs armes agace, mais les dix députés conservateurs qui ont voté pour le projet de loi étaient-ils bien sûrs de refléter l'opinion de leurs électeurs?

À Québec, où les originaux ne courent pas les rues, les électeurs de Josée Verner ou de Sylvie Boucher souhaitent-ils vraiment que le registre soit transformé en coquille vide? A moins qu'ils n'aient suivi le même cheminement que les électeurs de M. Harper à Calgary. A en croire le premier ministre, ils étaient pour l'ouverture du registre en 1995, ce qui l'avait poussé à l'appuyer lui aussi, mais ils ont apparemment changé d'idée. A cause des chacs, peut-être?

Même si c'est à la suite d'une fusillade survenue à Toronto que le gouvernement Chrétien a institué le registre, il demeure indissociablement lié à la tuerie de Polytechnique dans l'esprit des Québécois. L'abolir reviendrait en quelque sorte à banaliser cette tragédie.

Bien sûr, il faut tout tenter pour sauver le registre, mais est-il normal qu'il faille se rendre en procession à Ottawa pour empêcher la destruction d'un instrument qui permettra peut-être d'éviter un nouveau massacre? Tant qu'à y être, pourquoi ne pas se mettre à genoux?

Même si c'est à la suite d'une fusillade survenue à Toronto que le gouvernement Chrétien a institué le registre, il demeure indissociablement lié à la tuerie de Polytechnique dans l'esprit des Québécois. L'abolir reviendrait en quelque sorte à banaliser cette tragédie.

Bien sûr, il faut tout tenter pour sauver le registre, mais est-il normal qu'il faille se rendre en procession à Ottawa pour empêcher la destruction d'un instrument qui permettra peut-être d'éviter un nouveau massacre? Tant qu'à y être, pourquoi ne pas se mettre à genoux?

ÉDITORIAL

Grippe A(H1N1)

La nature humaine

Hormis le virus de la grippe A(H1N1), qui parcourt allègrement le globe, un maître à bord commande tant les stratégies des autorités que les réactions populaires: c'est la disponibilité du vaccin. La minceur des réserves impose un certain sens éthique.

A

u Canada, les doses arrivent au compte-gouttes. Santé Canada a beau promettre que tous ceux et celles qui le souhaitent seront immunisés avant Noël, les gouvernements conviennent aisément de ceci: dans un monde idéal, où le virus n'aurait pas gagné le vaccin de vitesse, les campagnes de vaccination auraient été beaucoup plus efficaces et la masse critique d'immunisés, rapidement élargie à un grand nombre.

Mais voilà: cette pandémie a eu le dessus sur les préparatifs, forçant le Canada et ses provinces à distribuer le vaccin fourni par GlaxoSmithKline (GSK) en suivant un ordre établi, des plus vulnérables aux plus résistants. Bébés, jeunes enfants, travailleurs du secteur de la santé, femmes enceintes, personnes immunosupprimées, malades chroniques âgés d'abord. Les autres ensuite.



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Fallait-il s'étonner que ces restrictions, placées en totale opposition avec le désir des gens de se faire vacciner «tout de suite ou le plus rapidement possible», étouffent chez certains citoyens tout sens civique ou trace de civilité? On a vu, dans le chaos des premières files d'attente, des gens s'invectiver, les uns accusant les autres de ne pas respecter la liste des priorités. On a vu des citoyens malades être refoulés sans vaccin, et doublés par quelques inquiets impétueux prêts à se moquer de toute règle. Choquant ou prévisible?

Cette semaine, en Alberta, les Flames de Calgary ont défrayé la chronique pour avoir reçu, bien avant leur tour, le fameux vaccin protégeant contre la grippe A. Le responsable de ce passe-droit inacceptable fut congédié, comme il se devait. Des théories loufoques furent échauffées, selon lesquelles les joueurs de hockey devaient être protégés en priorité au nom du divertissement social et de la santé économique! Dieu merci, «notre» club n'a pas succombé à ce favoritisme éhonté. Le Canadien aura droit au vaccin en même temps que la population en général.

Jeudi, on apprenait que les familles des travailleurs de GSK, qui fabriquent le vaccin à Sainte-Foy, avaient droit à une petite clinique de luxe. Que ces travailleurs soient immunisés est raisonnable, car il est indispensable qu'ils soient, tout comme d'ailleurs le personnel médical, tous en bonne santé pour ne pas briser la chaîne de production et de soins. Mais les responsables de la santé publique l'ont martelé: maintenant plus que jamais, les passe-droits sont intolérables.

Subsiste la question éthique réveillée par ces affaires, qui connaîtront assurément des suites. En période de pénurie, n'est-il pas tout à fait primordial de respecter l'ordre établi des priorités? Cela est essentiel, et ce, même si cette règle fait appel à un sens collectif qui se heurte violemment aux diktats de notre société d'individus.

Il ne faut pas être devin pour soupçonner que, malgré le contrôle qu'exercent les gouvernements sur la distribution des doses, de malins privilégiés auront joué de contacts ou d'arguments persuasifs pour se faufiler entre les mailles du système. Un système de santé, d'ailleurs, fortement marqué par les traitements de faveur et une aisance à monnayer certains soins.

Mais bien que la nature soit humaine, la distribution choisie ici en raison de la disponibilité des réserves n'a rien à voir avec la loi du premier arrivé, premier servi. Respecter la liste des priorités relève d'une obligation morale.

machouinard@ledevoir.com

Emploi

À quand la surprise?

Les dernières données sur l'emploi confirment un écart à l'avantage du Canada par rapport aux États-Unis qui devrait favoriser un retour à la normale plus rapide au nord. Mais attention: plus rapide ne veut pas dire immédiat puisque le parcours qui se dessine à toutes les apparences d'«une reprise sans emplois», à l'image des deux dernières récessions.

Aux États-Unis, le taux de chômage a percé un plafond psychologique en affichant 10,2% en octobre. Au Canada, le taux est passé à 8,6%, en hausse de 0,2%, à cause d'une perte nette de 43 000 emplois. Cette perte a surtout affecté l'Alberta, l'Ontario et Terre-Neuve, trois provinces particulièrement touchées par la chute des exportations de produits pétroliers et industriels.

Dans les circonstances, on peut se réjouir de la performance du Québec, qui a vu son taux de chômage baisser à 8,5%, sous la moyenne canadienne, et même sous le taux ontarien de 9,3%. Depuis le sommet d'octobre 2008, le Québec n'a perdu que 1,6% de ses emplois (-62 100) alors que l'Ontario a reculé de 3,1% (-205 900) et le Canada dans son ensemble, de 2,3%.

Cela dit, il serait trop optimiste de prédire que le taux de chômage continuera de descendre au Québec. La baisse observée en octobre s'explique d'abord par la diminution du nombre d'individus à la recherche d'un emploi, signe d'un certain découragement. Pour que le chômage diminue vraiment, il faudrait que les entreprises se remettent à embaucher... Or, avant d'en arriver là, la plupart voudront accroître leur productivité, c'est-à-dire produire plus avec le même nombre d'employés ou moins. A long terme, le processus est sain, mais ce passage obligé retarde le retour des consommateurs, dont la confiance dépend d'abord de la situation de l'emploi.

Toujours au Québec, les investissements massifs dans les infrastructures contribuent à stimuler l'économie, surtout dans la construction. Mais cette concentration des efforts dans un seul secteur présente aussi un risque. À cause des taux d'intérêt très bas et des investissements massifs, la construction a peu ralenti au Québec et les prix ont continué d'augmenter. Or cet échafaudage pourrait s'écrouler à la moindre hausse des taux attendue pour le printemps, entraînant le reste de l'économie.

En toute logique, Québec aurait dû mieux répartir les efforts de relance. Si on a ciblé les infrastructures, et elles seules, c'est que toutes les dépenses sont faites à partir d'emprunts à long terme qui n'affectent pas le déficit annuel. Les prochains mois diront si l'économie québécoise aura su maintenir et profiter de son avance, ou si la stratégie gouvernementale n'aura fait que masquer la crise et retarder une reprise qui pointe encore timidement chez nos voisins.

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS
DU MINISTRE BOLDUC...GARNOSTE
2009.11.07

L E T T R E S

Bienvenue, Prince Charles

À l'heure où nos politiciens nous surprennent tous les jours avec des allusions de corruption de tout bord, que ce soit au municipal, au provincial ou au fédéral, il est rafraîchissant de voir un membre de la monarchie britannique venir rencontrer les Canadiens «*coast to coast*».

Cette monarchie nous révèle une stabilité et une dignité avec un pouvoir moral qui peut en sécuriser plusieurs, quand on voit toute l'insécurité engendrée par nos guignols de politiciens, parfois associés à nos non moins guignols de bandits cravatés. Oui, cela donne le vertige quand on voit tous les impôts payés alors que nos élus ne nous rassurent aucunement en ce sens.

Et aussi avec la mondialisation, il est important pour le Canada de garder un lien privilégié avec le Commonwealth. Quant aux nationalistes québécois qui cultivent l'anglophobie pour des raisons historiques (par exemple la bataille des plaines d'Abraham), je leur suggère de considérer l'apport de la Grande-Bretagne et du Commonwealth dans le développement de ce pays misant sur la primauté du droit et de l'entrepreneuriat, héritage de l'Empire britannique (Commonwealth). Considérant ce que la France et ses colonies sont devenues à ce jour, je remercie la Providence de nous avoir délivrés d'un colonisateur français si méprisant et inapte...

Et j'ose dire «*Bienvenue, Prince Charles*» dans ce pays où la monarchie britannique

y a joué un rôle majeur, et sécurisant en l'occurrence...

Michel Gaudette

Trois-Rivières, le 5 novembre 2009

Le monarque bat de l'aile

L'effet papillon peut-il transformer les battements d'ailes du monarque Charles au Canada en ouragan en Angleterre? Nul ne sait si c'est par dérision que le prince de Galles s'est dit profondément touché par l'accueil chaleureux qui lui a été réservé dans sa présente visite au Canada. Les foules à ses passages sont faméliques et l'intérêt qu'il suscite est totalement effacé par l'arrivée de la plus récente variété de grippe. Un virus dont le nom est un assemblage de chiffres et de lettres est actuellement beaucoup plus intéressant que la famille royale au Canada.

Il va sans dire qu'au Québec, la situation est encore pire. Selon les derniers sondages, plus de trois Québécois sur quatre croient que la royauté est inutile. Le passage du couple royal à Montréal laisse Pauline Marois indifférente. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a pour sa part déclaré qu'il fallait se défaire de la monarchie, un système qui appartient au passé. Il a même décliné une offre de partager un repas en compagnie des Anglais.

Fidèle à elle-même, la Société Saint-Jean-Baptiste égayera la galerie en faisant des pitreries qui ne manqueront sûrement pas de

faire rire le couple princier. Ce ne sont pas les simagrées inoffensives de quelques descendants du peuple conquis qui feront sourciller le prince Charles et Camilla Parker-Bowles, qui ont su disposer de la très populaire princesse Diana.

Mais quelle chose pourrait pousser les monarques anglais à s'envoler du Canada? Les émeutes qui avaient éclaté en 1964 lors de la visite de la reine Elizabeth II dans la ville de Québec n'ont pas réussi. Le déshonneur de l'indifférence peut-il suffire? Après tout, il ne faut pas oublier que pour l'honneur, l'Angleterre est allé récupérer au prix de centaines de vies humaines les Malouines, qui avaient été reprises par l'Argentine sans effusion de sang. Le déshonneur pourrait-il les amener au geste inverse au Canada?

Michel Gourde

L'Ascension-de-Patapédia, le 5 novembre 2009

Sincèrement vivant

«*Fanfaron*», «*débonnaire*», «*prolix*», Dany Laferrière? Pourtant, nulle trace, chez lui, de la vantardise, de la débilite ou de la vacuité que portent les nuances de ces mots. Je dirais plutôt simplement «*sincèrement vivant*». Sincèrement vivant, comme toute son œuvre. Et libre.

Micheline Marier

Montréal, le 5 novembre 2009

REVUE DE PRESSE

Ça tousse

Manon Cornéliier

Il n'y a pas qu'au Québec où ça grogne contre les ratés de l'opération de vaccination contre la grippe A(H1N1). En Ontario et en Alberta, la colère gronde. Dans la première province, on reproche aux autorités l'attente, la confusion et le fait qu'elles donnent l'impression de ne pas avoir tiré de leçon de la crise du SRAS. En Alberta, on en veut surtout au gouvernement de ne pas avoir donné au départ priorité aux groupes à risque. Et pour pimenter le tout, on a appris cette semaine qu'au moins deux équipes de hockey professionnel avaient profité d'un passe-droit. Les Leafs de Toronto et les Flames de Calgary ont été vaccinés avant bien des gens à risque.

John Ibbotson, du *Globe and Mail*, attribue une partie de la confusion des deux dernières semaines au partage des responsabilités entre les différents gouvernements. Ottawa est responsable de l'approbation, de l'achat et de la distribution du vaccin aux provinces qui, avec les autorités locales de santé publique, mettent en place le protocole de vaccination auprès de la population, protocole qui varie d'un endroit à l'autre. Un pépin dans cette machinerie, un bris de communication, et c'est le fouillis. «*Dans des moments comme ceux-ci, les dictatures autoritaires ont un certain cachet. Qu'importe ses forces, le système fédéral canadien est particulièrement mal équipé pour gérer une pandémie, avec les compétences fédérales, provinciales et municipales qui se chevauchent ou laissent béantes des craques dans lesquelles des choses se perdent.*»

Christina Blizzard, du *Toronto Sun*, se demande pourquoi l'Ontario et, dans une certaine mesure, le Canada semblent avoir tant de difficulté à faire face à une urgence de

santé publique. En 2003, la province s'est retrouvée paralysée sous le coup du SRAS alors que la Colombie-Britannique réussissait, elle, à gérer la crise. En 2000, c'était le scandale de l'eau contaminée de Walkerton qui éclatait, après des décennies d'avertissements sur les dangers de contamination. La pénurie d'isotopes médicaux attribuable à l'arrêt du réacteur de Chalk River a fait sauter en éclats les prétentions de la province d'être le plus grand producteur d'isotopes au monde. «*Est-ce l'inaction politique ou le cafouillage bureaucratique qui nous a transformés en une nation d'incapables?*» Selon Blizzard, les ratés de la vaccination sont un autre symptôme de «*ce nouveau malaise*» et il serait urgent d'y remédier.

Une passe de trop

Don Braid, du *Calgary Herald*, n'en revient pas. Une semaine, le gouvernement albertain invite tout le monde à se faire vacciner et se vante du nombre de personnes qui ont pu l'être. La semaine suivante, il blâme la personne qui a «*commis le crime de vacciner les Flames de Calgary*». Les joueurs de l'équipe se sont fait vacciner durant la semaine où tout le monde pouvait l'être et non seulement les groupes à risque. «*L'erreur des Flames a été de se faire vacciner dans une clinique qui n'était pas ouverte au public. Ils auraient été des héros si, à la place, ils avaient fait la file avec le public et signé des autographes pour les enfants. Mais l'équipe craignait de provoquer des attroupements.*» Elle reconnaît maintenant son erreur tout en ajoutant qu'elle n'aurait pas fait vacciner les joueurs si cela avait privé une personne à risque de son vaccin. Et elle n'aurait pu le faire sans l'autorisation des services de santé qui contrôlent la distribution des fioles. Selon Braid, la cause de ce gâchis revient au

gouvernement provincial, dont le message n'a jamais cessé de changer. Au moins, les Flames, eux, se sont excusés.

Le *National Post* prend aussi la défense des Flames de Calgary. L'indignation des politiciens, dit-il, est bien sélective. Ils ne s'insurgent pas contre le fait que les joueurs de hockey aient accès sans attendre à des soins de pointe, comme l'imagerie par résonance magnétique. Ils ne dénoncent pas davantage les cliniques privées où les nantis peuvent, contre argent sonnante, avoir des tests diagnostics qui leur permettent d'être traités plus rapidement. Le *Post* dit qu'il est dans la nature humaine de tirer sur toutes les ficelles à notre disposition pour protéger rapidement la santé de ses proches, ce qui veut dire que les pauvres, les vieux, les immigrants — ceux sans réseau — se retrouvent à la fin de la ligne. Selon le *Post*, les Canadiens se nourrissent d'illusions au sujet de leur système de santé.

L'équipe éditoriale de la chaîne Sun Media pense d'ailleurs que les longues files d'attente ne sont que la pointe de l'iceberg des problèmes de fond de ce système de santé. «*Les services gouvernementaux, dont la santé, ont été réduits au point d'avoir perdu leur capacité de réponse à une crise.*» Aujourd'hui, le système n'a plus de réserve, dit Sun Media. Les urgences sont bondées en temps normal, les hôpitaux sont en déficit et manquent de lits et il y a pénurie de médecins de famille un peu partout. «*Les Canadiens savent qu'il ne sera pas facile de corriger les dommages causés aux services publics par la négligence gouvernementale. Ils savent aussi que cela ne pourra pas être fait sans douleur ni compressions. Ce qu'ils attendent cependant est un politicien honnête qui leur dira franchement*», conclut Sun Media.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Pour un cinéma du grand contexte

ROGER FRAPPIER

Producteur

Le succès triomphal l'an dernier du film *Slumdog Millionaire* réalisé par Dany Boyle est, pour le producteur indépendant de cinéma que je suis, une grande joie et une grande inspiration. Ce film-événement, tourné à Mumbai et doté d'un budget de 15 millions de dollars, a fait des recettes mondiales de 362 millions tout en remportant une multitude de prix à travers le monde, dont bien sûr l'apothéose finale qu'est le couronnement du film avec huit Oscar, dont celui du meilleur film. Mais ce film nous dit également autre chose: il affirme que le monde se rapetisse, les cultures s'interpénètrent et les préoccupations du public changent.

Aujourd'hui, dire que nous vivons pleinement à l'ère de la mondialisation et de la communication instantanée à l'échelle planétaire, c'est énoncer une évidence. C'est une chose acquise. Un simple et banal constat dont nous tardons toutefois à tirer toutes les conséquences qui s'imposent, dans le domaine qui est le nôtre: celui du cinéma.

Quand j'ai commencé à produire des films — il y a de cela près de trois décennies maintenant —, notre cinéma national ressemblait à tous les autres cinémas nationaux en faisant son petit bonhomme de chemin en vase clos. C'est-à-dire: en puisant ses histoires, son inspiration dans son propre patrimoine d'œuvres dramatiques, anciennes ou contemporaines, en explorant essentiellement les thèmes et les sujets inhérents à sa propre histoire politique, sociale et culturelle et en déployant une esthétique en phase avec son niveau de développement artistique et industriel et ses moyens financiers limités. Ce qu'une large proportion du public recherchait alors dans «son» cinéma national, c'était, pour l'essentiel, un reflet de ses aspirations. C'était dans l'air du temps. Au cœur des préoccupations de l'époque.

La planète au quotidien

Aujourd'hui, nous sommes en contact constant et permanent avec l'ensemble du globe. Nous assistons presque en direct sur nos cellulaires à l'assassinat d'une manifestante en Iran. On nous abreuve d'informations sur la problématique des enfants uniques en Chine. Nous savons tout de la différence entre un tchador et une burqa.

On inclut quotidiennement des sujets internationaux dans les grands titres des journaux ou les bulletins de nouvelles télévisés: un attentat en Afghanistan, un feu de brousse à Los Angeles, des émeutes en Chine, un discours d'Obama devant le Congrès, une catastrophe écologique au Brésil, une fraude retentissante à Wall Street, une prise d'otages en Russie font partie de notre vie quotidienne peu importe où on se trouve sur la planète ou dans quelle langue on reçoit nos nouvelles.

Nos frères et nos sœurs, nos fils et nos filles, président des tribunaux internationaux sur les génocides en ex-Yougoslavie ou au Soudan, construisent des gratte-ciels à Dubaï, étudient à Londres, Stockholm ou Paris VIII, inventent la prochaine génération d'ordinateurs à mémoire biologique au sein d'une firme de Silicon Valley, travaillent pour des ONG dans des pays d'Afrique ou d'Amérique centrale, conçoivent à Montréal ou fabriquent en Allemagne des trains destinés à la Thaïlande. Et nous communiquons avec eux souvent quotidiennement, par voix et par images, via Internet.

Citoyens interdépendants

Nos grandes entreprises — Bombardier, le Cirque du Soleil, SNC-Lavalin, etc. — œuvrent à l'échelle de la planète et nous attirons à Montréal des compagnies de création de logiciels d'effets spéciaux, d'animation 3D et de jeux vidéo provenant de tous les horizons dont les produits sont eux-mêmes destinés à conquérir les cinq continents. Et ils réussissent à la faire.

Le public d'ici se passionne — au point d'en faire des *best-sellers* — de romans écrits par des auteurs d'origine suédoise, indienne, catalane, sénégalaise, vietnamienne, finlandaise ou haïtienne. Autant de littératures nationales qui, il y a peu, n'étaient connues que de quelques spécialistes universitaires. Tous les citoyens du monde, tous les peuples de la terre savent qu'ils sont aujourd'hui interdépendants. Et confrontés, en bonne part, aux mêmes problèmes aussi bien sociaux qu'existentiels.

Le réchauffement climatique, la pandémie de grippe A(H1N1), la crise économique et financière, l'épuisement des énergies non renouvelables, mais aussi les relations amoureuses et familiales à l'ère de l'individualisme effréné sont autant de questions qui nous préoccupent tous — dans des termes de plus en plus similaires.

Et ce, peu importe que l'on vive à Montréal, à Shanghai, à Rio, à Amsterdam, à Berlin, à New York ou à Vancouver. Les préoccupations du public changent: elles se mondialisent elles aussi. En avons-nous pris vraiment la mesure?

Cinéma de petit et grand contexte

Dans un essai publié en 2005 — *Le Rideau* — l'écrivain tchèque Milan Kundera décrit les deux contextes élémentaires dans lesquels on peut situer une œuvre littéraire: ou bien l'histoire de sa nation, qu'il appelle le petit contexte, ou bien l'histoire supranationale de son art, qu'il appelle le grand contexte.

Il parle ensuite éloquentement de la réticence de beaucoup d'écrivains de petites nations à s'engager résolument dans l'ère de la littérature mondialisée,

Des films comme *Babel*, *Slumdog Millionaire* (ci-dessus) ou *Blindness* nous indiquent qu'il y a d'autres voies d'ouverture au monde que l'américanisation.

la création d'une littérature du grand contexte.

Il souligne que les petites nations tendent naturellement à inculquer à leurs écrivains qu'ils n'appartiennent qu'à elles. Elles leur font savoir qu'il serait prétentieux — voire méprisant vis-à-vis des siens — que l'écrivain fixe son regard au-delà des frontières, ose se mesurer aux plus grands, embrasse des sujets qui ne sont pas spécifiquement nationaux, enracinés dans son histoire, englués dans ses référents.

Kundera appelle cette attitude la «terrorisme du petit contexte».

Petites nations

Un terrorisme exercé tout aussi bien par les simples lecteurs que par les critiques, les éditeurs ou les pouvoirs publics. On me permettra de dire qu'au Canada ce terrorisme du petit contexte — qui était très perceptible quand j'ai commencé à produire des films — l'est encore beaucoup trop aujourd'hui, à mon avis, dans le domaine de l'audiovisuel en général et du cinéma en particulier.

Partout le cinéma du grand contexte se développe. Et pour les petites nations cinématographiques, il se développe principalement à travers la coproduction internationale.

Qu'on pense à *Slumdog Millionaire*, qu'on pense à *Babel*, du cinéaste mexicain Alejandro González, ce film produit avec de l'argent du Mexique, des États-Unis et de la France, tourné en partie au Japon et au Maroc, mettant en vedette, entre autres, une actrice australienne, un acteur américain, une actrice japonaise, a été étoffé d'une musique originale composée par un Argentin et d'effets spéciaux réalisés en partie par une firme de Toronto.

Qu'on pense à *Blindness*, du réalisateur brésilien Fernando Meirelles, adapté du roman éponyme de l'auteur portugais José Saramago, Prix Nobel de littérature, par un scénariste torontois, Don McKellar, et coproduit par un Brésilien, Andrea Barata Ribeiro, un Canadien, Niv Fichman, et une Japonaise, Sonoko Sakai.

Hors de nos frontières

Aujourd'hui, la coproduction internationale n'est pas seulement une nécessité économique, elle est devenue une nécessité culturelle. Elle n'est pas seulement indispensable pour réunir les budgets conséquents, elle est aussi essentielle pour prendre acte à la fois de l'interpénétration des cultures et de l'évolution des préoccupations du public, dans un contexte de mondialisation.

Faire des films qui s'inscrivent dans le grand contexte est la responsabilité éthique et esthétique qui nous incombe aujourd'hui. C'est celle qui nous est impartie ici et maintenant. C'est notre lot, et elle devrait être notre ambition.

Si nous voulons que nos voix résonnent hors de nos frontières et surtout qu'elles soient entendues et écoutées, nous ne devons pas rester engoncés dans le petit contexte, dans des références étroitement nationales, des *patterns* d'écriture filmique puisés uniquement dans notre histoire cinématographique nationale. Nous devons franchement et résolument faire un cinéma du grand contexte, qui recoupe les préoccupations mondialisées du grand public cinéophile.

Vers le grand contexte

Si le Cirque du Soleil connaît le succès que l'on sait, c'est qu'il a su recruter et faire œuvrer

ensemble des artistes de cirque provenant des quatre coins du globe, qu'il a osé s'associer aux plus grands — je pense aux Beatles notamment — et concevoir des spectacles absolument originaux qui sont intelligibles et peuvent être appréciés aussi bien des publics d'Amérique et d'Europe que de ceux d'Asie, d'Océanie et du Moyen-Orient.

Qu'on me comprenne bien: je ne dis pas que le cinéma du petit contexte n'a plus sa place et doit disparaître. Loin de là. Il est des films du petit contexte qui, grâce à leur inventivité et leur créativité, réussissent et réussiront toujours à transcender les frontières. De *La Grande Séduction à J'ai tué ma mère* en passant par *C.R.A.Z.Y.* et *Les Invasions barbares*, le cinéma national réussit souvent avec intelligence et justesse dans ce qu'il a de plus particulier à rejoindre l'universel.

Je dis qu'il est impératif de développer AUSA un cinéma du grand contexte, de supprimer les embûches qui gênent son émergence, de reconnaître pleinement sa légitimité, de mettre un terme au «terrorisme du petit contexte» encore trop présent.

Et que ce cinéma devrait primer sur celui qui ne fait qu'adapter au petit contexte une recette toute faite, une formule déjà établie et souvent éculée. Qui ne fait que reprendre, par exemple, la formule du film d'ado pour en faire une version locale destinée à une consommation locale et sans lendemain.

Coproduction internationale au Canada

Malheureusement, j'ai l'impression qu'au Canada les règles du jeu nous tirent encore, pesamment, vers le petit contexte. Et ce, non seulement pour les films entièrement nationaux, mais aussi lorsque nous œuvrons en coproduction internationale. J'ai l'impression que les pouvoirs publics veulent toujours que nous fassions des films «pour expliquer le Canada aux Canadiens et au reste du monde».

Ce qui, soit dit en passant, est la mission que le gouvernement canadien a confiée à l'ONF lors de sa création, en 1939. Après 70 ans, il serait peut-être temps qu'on en revienne et qu'on puisse passer à autre chose. Il serait temps qu'on nous permette de regarder par-dessus la clôture, de contempler toute l'étendue de la planète, d'aborder sans réserve les préoccupations mondialisées des publics, y compris du public canadien.

Qu'on autorise nos réalisateurs à proposer leur vision du monde et pas seulement leur vision du Canada. A s'abreuer aux autres cultures, à tirer parti de la diversité des expériences d'auteurs, d'acteurs et de musiciens de tous les horizons culturels. A développer ensemble un cinéma du grand contexte.

Accords diversifiés

Nos accords de coproduction continuent, pour l'essentiel, de refléter la situation et les préoccupations qui prévalaient dans les années 1960 et 1970. Alors qu'on modernise et qu'on adapte très régulièrement les outils fiscaux qui visent à attirer des tournages étrangers au Québec et au Canada — ce dont je me réjouis bien sûr —, on demeure extrêmement timide lorsqu'il s'agit de revoir les ententes internationales de coproduction qui nous permettraient non seulement de nous financer plus facilement à l'extérieur, mais aussi de puiser dans un bassin de créateurs, de techniciens et d'artistes qui enrichiraient la vision québécoise.

Car c'est la diversité qui fait la richesse des cultures. Et c'est en les mêlant, en les interpenétrant

des cultures, qu'on peut réussir aujourd'hui à répondre aux attentes des publics.

Actuellement, nos «vieux» accords de coproduction réussissent parfois — mais pas très souvent — à s'adapter tant bien que mal aux exigences du cinéma actuel au prix d'entorses tolérées aux règles ou d'exemptions plus ou moins arbitraires.

Il faut refondre les bases mêmes de ces accords, les renégocier sur de nouvelles prémisses en phase avec la mondialisation actuelle. Comme les Européens ont commencé à le faire. Comme plusieurs petites nations le font également.

Il faut cesser de tout bâtir sur notre peur atavique et déraisonnable de l'américanisation qui, soi-disant, nous menace. Cela fait quarante ans qu'au Canada anglais surtout, on est convaincu que, si on n'impose pas une panoplie de règles pour obliger notre cinéma à être étroitement canadien, il ne pourra que s'américaniser. Notre peur du géant hollywoodien a pris des proportions gigantesques qui sont en voie de nous étouffer.

Qui peut prétendre que *Silk* de François Girard, *Ararat* d'Atom Egoyan ou *Water* de Deepa Mehta sont des films de facture hollywoodienne? Il y a aujourd'hui, pour le cinéma canadien, d'autres voies d'ouverture au monde que l'américanisation. Des voies plus fertiles et attrayantes, que des films comme *Babel*, *Slumdog Millionaire* ou *Blindness* nous indiquent.

Il est impératif que des ressources nouvelles et additionnelles soient allouées à la coproduction internationale pour nous permettre de nous engager résolument dans cette voie. Et il faut cesser de puiser les ressources allouées au cinéma du petit contexte et du grand contexte à même une unique enveloppe, de les mettre constamment en compétition inégale, de les assujettir à des règles similaires.

Deux fonds

Si l'on veut que notre cinématographie compte, qu'elle puisse faire sa marque dans l'environnement mondialisé actuel, il faut instinctivement et rapidement créer deux fonds distincts:

■ un fonds pour les productions entièrement nationales;

■ un fonds pour les coproductions internationales.

Avec leurs ressources propres. Avec des règles et des objectifs distincts.

Ainsi, les institutions publiques de financement pourront choisir entre les meilleurs projets de chaque catégorie. Actuellement, compte tenu des règles et obligations en vigueur, il leur est extrêmement difficile — particulièrement au Québec — de privilégier une coproduction internationale, quelle que soit la qualité intrinsèque du projet, au détriment d'un film entièrement tourné au Canada, n'utilisant que des ressources humaines et techniques canadiennes, traitant d'un sujet éminemment canadien et ayant un fort potentiel de succès auprès du public d'ici.

La concurrence est inégale. En créant deux fonds distincts, on rétablirait l'équilibre. On reconnaîtrait pleinement que le monde rapetisse, que les cultures s'interpénètrent, que les préoccupations du public changent. Et qu'elles se mondialisent elles aussi. Et que, pour y répondre, on a besoin de développer ici un cinéma du grand contexte.



DENISE BOMBARDIER

La chronique de Denise Bombardier n'est pas publiée aujourd'hui. Rendez-vous la semaine prochaine.



Roger Frappier

TELE-QUEBEC

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (science), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (littérature), Isabelle Paré (reporter), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérald Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Picourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (cartooniste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site Internet); Jean-Jacques Coulombe et Émile Folie-Bolin (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Éliane Plamondon-Emond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa); PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Biljakova (responsable des services comptables), Claudette Beliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

SCIENCES

La goutte qui fait déborder la vie

Le dépistage de la fibrose kystique chez les nouveau-nés est la norme dans plusieurs pays européens et provinces canadiennes, sauf au Québec

Une simple goutte de sang prélevée à la naissance pourrait changer la vie des enfants atteints de fibrose kystique. Grâce à cette gouttelette qui permet de dépister la maladie, il serait possible de ralentir, voire de prévenir dès les premiers jours les effets délétères de cette maladie mortelle avant qu'elle n'entraîne des dommages irréversibles.

PAULINE GRAVEL

Le dépistage de la fibrose kystique chez les nouveau-nés est actuellement la norme dans de nombreux pays européens, ainsi que dans plusieurs provinces canadiennes. Le Québec, quant à lui, tarde toujours à instaurer un tel programme de dépistage malgré les recommandations des spécialistes.

«Le dépistage néonatal nous donne l'opportunité de procéder à des interventions précoces particulièrement sur le plan nutritionnel et le plan pulmonaire», affirme le Dr Larry Lands, directeur du Service de pneumologie pédiatrique et de la clinique de fibrose kystique à l'Hôpital de Montréal pour enfants. «Souvent au moment du diagnostic, les patients sont déjà malades. Ils présentent des problèmes pulmonaires et un retard de croissance. Avec un programme de dépistage à la naissance, on pourrait éviter ces problèmes et des carences en vitamines qui peuvent avoir un impact sur le développement neurologique.»

«On continue malheureusement à voir des patients qui ont été diagnostiqués tardivement. Sachant qu'on peut ralentir la maladie lorsqu'on intervient tôt, cela est bien dommage», ajoute le Dr Patrick Daigneault, chef du Service de pneumologie pédiatrique au Centre Mère-Enfant du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ).

Sans programme de dépistage néonatal de la fibrose kystique, le Québec est en retard sur la plupart des pays où vivent des populations d'origine caucasienne, soulignent les deux spécialistes.

Un tel programme existe en effet depuis de nombreuses années en Australie, en Italie, en France, au Royaume-Uni, dans certaines régions du Brésil et aux États-Unis, où le seul État du Texas ne l'avait pas encore instauré mais doit le faire en décembre prochain. Au Canada, les provinces de l'Alberta, de l'Ontario, de la Saskatchewan et, depuis quelques jours, de la Colombie-Britannique, procèdent à un tel dépistage.

Le dépistage néonatal est d'autant plus indiqué au Québec que la fréquence de la maladie y est plus élevée qu'ailleurs dans le monde, voire au Canada, fait remarquer le Dr Daigneault. Alors qu'environ 3500 jeunes Canadiens souffrent de la fibrose kystique, au Québec, on en compterait près de 1300.

Une copie défectueuse du gène CFTR

Au Québec, une personne sur 20 est porteuse d'une copie défectueuse du gène CFTR (*cystic fibrosis transmembrane conductance regulator*) qui est responsable de la maladie, comparativement à une personne sur 25 ailleurs au Canada. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette proportion atteint une personne sur 15. Lorsque deux porteurs d'une copie défectueuse ont un enfant, ils ont 25 % de risque qu'il soit atteint de fibrose kystique parce qu'il aura hérité de deux copies défectueuses du gène, l'une provenant de son père et l'autre de sa mère.

Selon le Dr Lands, les traitements préventifs et curatifs les plus récents offrent de nouveaux espoirs aux personnes atteintes de cette maladie génétique et, par conséquent, sont un argument supplémentaire en faveur d'un programme de dépis-



On prélève déjà une goutte de sang sur le talon des nouveau-nés pour le dépistage de diverses maladies, comme l'hypothyroïdie congénitale. Avec une autre goutte, on pourrait procéder au dépistage de la fibrose kystique.

tage néonatal. «Quand nous ne disposons pas de traitements préventifs, on pouvait s'interroger sur la pertinence de cette démarche. Or le paradigme a changé, nous détenons maintenant l'évidence que ces nouveaux traitements préventifs sont efficaces. Dans un tel contexte, un programme de dépistage devient donc tout à fait indiqué», fait-il valoir.

Un dysfonctionnement du pancréas

Ces traitements préventifs consistent notamment à suppléer l'incapacité des personnes atteintes de la fibrose kystique à absorber le gras contenu dans les aliments en raison d'un dysfonctionnement du pancréas. On leur administre donc des enzymes pancréatiques qui les aideront à absorber le gras et à poursuivre une croissance normale. «L'essentiel de la croissance d'un enfant s'effectue au cours des deux à trois premières années de sa vie. Et il est très difficile de rattraper les retards qui surviennent à ce moment-là. Ainsi, il sera très difficile pour un enfant atteint de la fibrose kystique qui n'aurait pas absorbé tous les nutriments — comme les vitamines A, D, E, et K qui sont absorbées avec du gras — dont il avait besoin en bas âge parce qu'il n'arrivait pas à absorber le gras, de récupérer son retard de croissance», précise le Dr Daigneault.

À titre préventif, on procède aussi à une physiothérapie respiratoire, appelée *clapping*, qui vise à déloger les sécrétions qui autrement pourraient s'incruster dans le fond des poumons. «Chez les personnes atteintes de la fibrose kystique, le mucus sécrété au niveau des voies respiratoires est très épais. Ces sécrétions sont donc plus difficiles à déloger et, ainsi, ont plus tendance à s'infecter. C'est pourquoi on procède régulièrement à des prélèvements afin de dépister le plus tôt possible les bactéries, dite chroniques, qui, une fois installées dans les poumons, sont indélébiles. Dès que l'on détecte la présence de ces bactéries, on traite de façon agressive pour ne pas les laisser s'installer», explique le pneumologue du CHUQ.

Jusqu'à récemment, les traitements consistaient à soigner les symptômes. Les tout nouveaux traitements visent à corriger les défauts génétiques à l'origine de la maladie, fait remarquer le Dr Lands,

dont l'équipe débutera ce mois-ci une étude clinique nord-américaine qui permettra d'éprouver une nouvelle molécule «vraiment prometteuse» qui devrait corriger le défaut entraîné par une mutation présente dans la population québécoise (autre texte). «Le nouveau traitement que l'on testera facilite le passage du chlore entre l'intérieur et l'extérieur de la cellule en stimulant l'ouverture du canal dont le fonctionnement fait défaut. Le dysfonctionnement des cellules qui en résulte entraîne une importante inflammation des tissus. Les sécrétions étant plus sèches et plus épaisses, les irritants s'y accrochent plus facilement et déclenchent le processus inflammatoire qui est à l'origine de la maladie. C'est la raison pour laquelle on prescrit parfois des anti-inflammatoires dans le but de freiner l'inflammation pulmonaire», explique le Dr Lands, qui planifie pour l'an prochain l'expérimentation en clinique d'une autre molécule qui rectifiera le défaut induit par la mutation delta F508, dont 70 % des patients nord-américains portent au moins une copie.

«De plus en plus, nous aurons accès à des molécules qui permettront de corriger les dysfonctionnements engendrés par les mutations portées par le patient. Toutefois, ces médicaments ne répareront

pas les dommages qui ont déjà eu lieu. Le but est donc de commencer ces traitements le plus précocement possible. Si on peut garder nos patients en meilleur état, ils profiteront d'autant plus de ces nouveaux traitements», souligne le Dr Lands.

«On prélève déjà une goutte de sang sur le talon des nouveau-nés pour le dépistage de diverses maladies, comme l'hypothyroïdie congénitale. Avec une autre goutte, nous pourrions procéder au dépistage de la fibrose kystique», soulignent les deux spécialistes. Et cette goutte pourrait changer toute la vie des personnes atteintes de fibrose kystique.

Selon le Dr Lands, les avancées scientifiques effectuées au cours des 20 dernières années permettent aujourd'hui une espérance de vie dépassant les 40 ans. «Avec les traitements visant à corriger les défauts génétiques qui feront leur apparition dans les prochaines années, nous espérons que les gens ne mourront plus de la fibrose kystique, mais d'une autre cause. Nous croyons que la fibrose kystique pourrait ainsi devenir une maladie curable et non plus mortelle», lance avec optimisme le spécialiste de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

Le Devoir

Un effet fondateur

En 1989, des chercheurs canadiens et états-uniens découvraient le gène responsable de la fibrose kystique. Depuis cette date, près de 1600 mutations différentes du gène CFTR (*cystic fibrosis transmembrane conductance regulator*) ont été découvertes. Ces différentes mutations induisent une anomalie particulière d'une très grosse protéine participant à la fabrication des canaux au chlore qui se trouve à la surface des cellules épithéliales — couvrant la surface des

poumons et des autres organes.

Lorsqu'ils sont dysfonctionnels, ces canaux empêchent le chlore de sortir de la cellule et d'apporter avec lui de l'eau qui normalement hydrate les sécrétions protégeant les voies respiratoires. «Si l'eau ne sort pas de la cellule, les sécrétions sont donc plus collantes et plus épaisses dans les voies respiratoires», explique le Dr Patrick Daigneault, du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ).

Environ 42 de ces 1600 muta-

tions permettent d'expliquer 90 % de tous les cas de fibrose kystique au Québec. Cette surreprésentation de certaines mutations du gène CFTR dans certaines régions du Québec est caractéristique des populations à effet fondateur, lesquelles sont issues d'un petit groupe d'immigrants qui s'établissent sur un territoire, le plus souvent inoccupé, où ils donnent naissance à une nouvelle population qui se reproduit ensuite en vase clos.

P. G.

EN BREF

Le bon côté de la récession

Étonnamment, la santé pourrait s'améliorer pendant une crise économique! Deux sociologues de l'Université du Michigan qui ont découvert que l'Américain moyen était en meilleure santé pendant la grande crise des années 1930 affirment que ce fait pourrait s'appliquer aujourd'hui. Le duo, qui a utilisé des indicateurs tels que l'espérance de vie et le taux de mortalité, s'est concentré sur les décennies 1920, 1930 et 1940. Par exemple, entre 1921 et 1926, période de grande prospérité, l'espérance de vie décline de 8,1 ans chez les hommes «non blancs», mais augmente d'autant pendant la crise (1930-1933). Pourquoi? Plusieurs hypothèses sont suggérées — comme le fait qu'on achète plus de cigarettes et d'alcool en temps de prospérité, ou le renforcement des liens familiaux et sociaux en temps de cri-

se. Mais les chercheurs jugent ces explications incomplètes et en appellent à une analyse plus pointue des données médicales de l'époque. — *Agence Science-Press*

Études en voie de disparition

Les biologistes spécialisés dans la conservation de la nature mettent en moyenne plus de temps que les autres biologistes avant de publier une étude. Pas pratique, pour une discipline dont un des objectifs est de protéger les espèces menacées de disparition... C'est la conclusion à laquelle en arrivent deux étudiants de l'Université de l'Utah, après avoir examiné 2000 articles publiés en 2007 dans 14 journaux spécialisés en sciences de la vie. Le temps moyen entre la dernière collecte de données et l'envoi de l'article au journal était de 696 jours pour un article sur la conservation, contre 605

jours pour un article sur la taxonomie et 189 jours pour un article sur l'évolution. — *Agence Science-Press*

Canon spatial

Pour envoyer un satellite dans l'espace, voici ce qui coûterait moins cher que la fusée ou la navette : un canon! Le physicien John Hunter a même fondé une compagnie dans l'espoir de commercialiser son projet: un canon de 1,1 km de long qui, selon ses calculs, serait capable de mettre en orbite une charge de 450 kilos. Ne resterait alors qu'à équiper le satellite d'un miniréacteur pour aller se placer sur la bonne orbite. Par contre, n'imaginez pas cette méthode pour vous payer un voyage dans l'espace moins coûteux que celui de Guy Laliberté: un humain serait tué par l'immense accélération au «démontage». — *Agence Science-Press*

La science du Dr House

Les amateurs de *Dr House* savent combien il n'a pas son pareil pour poser des diagnostics sur des maladies aussi rares qu'inattendues. Mais saviez-vous que cette télésérie s'inspire de la réalité? Bien qu'elle n'ait pas la chance de rencontrer des cas aussi exotiques chaque semaine, la Dr Lisa Sanders est l'auteure d'une chronique dans *The New York Times* qui a en partie inspiré les scénaristes de *Dr House*. Dans son livre *Diagnosis*, qui rassemble plusieurs de ses chroniques, elle raconte l'histoire de différents patients — et de leurs médecins — cherchant à faire comprendre au lecteur les incertitudes et les ambiguïtés derrière n'importe quel diagnostic, qu'il soit simple ou... exotique. — *Agence Science-Press*

Sexe et biologie

Si la violence et la guerre ont leurs racines chez nos lointains ancêtres singes, la présence de femmes en nombre de plus en plus grand dans les cercles où se prennent des décisions a-t-elle pour impact de restreindre notre propension à la violence? La thèse, qui n'est pas nouvelle, est remise à l'honneur dans le livre *Sex and War*, où le biologiste des populations Malcolm Potts et le rédacteur scientifique Thomas Hayden relient cette «propension à la violence» aux mâles, à leur volonté de s'imposer comme mâle dominant et à cette propension biologique de «produire» le maximum de descendants. D'où l'importance que ces auteurs attachent au rôle social croissant des femmes au cours des deux derniers siècles, rôle qui aura, prédisent-ils, un impact à long terme sur la réduction de la violence. Si ces auteurs ont raison, la femme serait ce qui,

un jour, distinguera finalement l'humain du chimpanzé... — *Agence Science-Press*

Ma télé est plus belle que la tienne!

Vous voulez les avantages d'une télévision à haute définition pour pas cher? C'est simple: convainquez-vous que votre télé est à haute définition! Le contexte: deux groupes de 30 personnes réunis par des chercheurs néerlandais, à qui on a fait écouter un vidéoclip sur la même télé. Au premier groupe, on a prétendu que la télé en question était à haute définition — avec des dépliants sur la table à café pour le «prouver» et un gros câble sortant de l'écran. Au deuxième groupe, on a dit que c'était une télé normale. Devinez lequel des deux groupes, dans les réponses au questionnaire, a jugé que l'image était de bien meilleure qualité? — *Agence Science-Press*